

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) : Robert Joncas, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue et invite toutes et tous à un tour de table. Il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1499-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 37.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Marc-André Ouellette procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1500-05-2015

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Résolution P-1501-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte le procès-verbal P 337 tel que présenté et qu'il reçoive en dépôt sa correspondance et celle du directeur général ainsi que les rapports régionaux et d'immobilisation.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Suivis des réunions antérieures

Les membres apportent des mises à jour aux suivis des réunions antérieures.

5.2. Suivis de la réunion huis clos du 22 mai courant

Le président fait part de la suspension des articles 2.2 et 2.3 de la politique *D-400-2 Admission des élèves* et de la participation d'étudiants aux réunions publiques du CA à partir de septembre 2015.

6. Éducation

6.1. Bilan conférence technologie / apprentissage / écriture

L'objectif était de faire venir 2 experts sur l'utilisation des iPad et l'écriture. Cette formation s'est avérée extrêmement enrichissante au point de vue pédagogique sur l'utilisation et le développement de l'écriture cursive. Le CSF se dote d'information très pertinente au développement de l'enfant par l'apprentissage de l'écriture cursive. Toutefois, l'utilisation de l'iPad demeure un outil primordial à l'apprentissage scolaire dans le nouveau millénaire.

Les 20 et 21 avril 2015, le bureau central du CSF invitait deux conférenciers, Mme Marie-France Morin, CREALEC, faculté d'éducation à l'Université de Sherbrooke et M. Denis Alamargot, Université de Paris-Est Créteil, à présenter certains résultats de leurs recherches à un panel de membres et de partenaires du CSF.

Ces deux journées de travail furent un brillant succès, informatives et débouchant sur de nombreuses réflexions dans le cadre de l'implantation de la technologie au sein des écoles du Conseil scolaire francophone.

Entre autres, il fut ainsi mentionné l'importance du développement de l'apprentissage de l'écriture du contexte statique vis-à-vis de la version dynamique des nouveaux outils de communication qui limite la révision et la progression de la trace écrite, qui proscrit la rature qui empêche la multimodalité (schéma, plan). Il a été souligné l'impact de la dissociation spatiale entre la main et le texte ainsi que l'importance des cours de dactylographie. L'impact de l'écriture sur le papier fut indiqué en raison de la friction entre le support et le crayon et que tout génie graphomotrice avait une incidence sur la maîtrise des règles grammaticales par l'apprenant.

Suite à ces informations, des recommandations furent émises.

- L'importance de l'uniformisation d'un programme d'écriture pour l'ensemble du CSF avec la promotion unique de l'écriture cursive.
- La nécessité de considérer la tablette numérique seulement comme un outil d'accompagnement à l'apprentissage de l'écriture.
- Le besoin de créer un programme de formation des enseignants.
- La mise en attente de la seconde phase du déploiement des tablettes numériques pour les niveaux de la maternelle à la 1re année au CSF.

Le directeur général préconise d'autres présentations de la part des experts, celles-ci plutôt adressées aux directions d'école. Il envisage un projet fort probablement pour l'an prochain à travers le PLOÉ.

6.2. Invitation - La Grande traversée édition

Le directeur général rapporte que le Conseil d'administration a reçu une invitation de La Grande traversée à participer le 20 juin courant à Vancouver lors de son arrivée, dans le cadre du festival francophone. Le public peut suivre le déroulement de La Grande traversée en ligne. La visibilité est excellente et démontre le dynamisme du CSF, et ce, à travers le pays.

6.3. Début de la pause à 9 h 15

6.4. Reprise des délibérations à 9 h 28

6.5. Voyages internationaux - Visite d'élèves

Cette année, trois voyages se sont déroulés dans le contexte de la perspective mondiale. Le CA sera appelé à se prononcer en juin courant à savoir la longévité du projet et son ampleur. En tant que pédagogue, le directeur général témoigne de la validité du projet.

Il passe la parole à Mme Dupuis, qui fait un survol des projets des voyages, celui de la France et celui du Guatemala. Elle invite les élèves Nina Martin, de l'école Jules Verne, et Venessa Gosselin, de l'école Gabrielle Roy, à témoigner de leur expérience : les gestes posés, l'impact du voyage sur les élèves, les défis à relever, les coups de cœur. Elles présentent des photos de leur voyage respectif.

Elles remercient le Conseil d'administration pour l'opportunité de participer au voyage, autant pour le sens de valorisation tout au cours de la préparation que pour le voyage même.

Les membres du CA s'entretiennent avec les élèves et les remercient de cette présentation.

7. Gestion

7.1. Rapport financier au 30 avril 2015

Le secrétaire trésorier passe la parole au directeur du secteur des Finances qui présente le rapport financier au 30 avril 2015. Suite à la présentation du directeur, le directeur général souligne l'impact de la grève des enseignants sur les finances du CSF. Le secrétaire trésorier souligne le fait que le ministère de l'Éducation a repris les sommes des enveloppes budgétaires non utilisées suite à cette même grève.

Résolution P-1502-05-2015

Que le Conseil d'administration reçoive en dépôt le rapport financier au 30 avril 2015 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

M. Couture quitte la réunion.

7.2. Annual Facilities Grant (AFG) - 1e lecture

Le secrétaire trésorier rapporte que chaque année, les conseils scolaires de la province reçoivent des fonds pour les projets AFG. À partir de ces fonds, le CSF doit préparer une planification pour les allouer à travers ses écoles. Ils sont nécessaires à l'entretien continu des édifices, surtout dans le cadre de la santé et sécurité et du manque d'espace. À la demande des membres, il explique les modalités de certaines installations et dépenses reliées à la maintenance des bâtiments.

Résolution P-1503-05-2015

Que le Conseil d'administration procède à la 1re lecture de l'arrêté AFG numéro 126916 tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

7.3. Annual Facilities Grant (AFG) –2e lecture

Résolution P-1504-05-2015

Que le Conseil d'administration procède à la deuxième lecture de l'arrêté AFG numéro 126916 tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.4. Annual Facilities Grant - approbation de procéder à la 3e lecture et adoption de l'arrêté

Pour passer à la troisième lecture et l'adoption d'un arrêté lors d'une même réunion, la loi scolaire indique qu'un conseil d'administration doit être d'accord à l'unanimité.

Résolution P-1505-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve de procéder à la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté numéro 126916 lors de cette même réunion.

Proposé par : Marc-André Ouellette

Pour : 5

Contre : 1

Rejetée

7.5. Annual Facilities Grant (AFG) – 3e lecture et adoption

La troisième lecture et l'adoption de l'arrêté 126916 sont reportées à une prochaine réunion publique.

7.6. Capital Project Funding Agreement no 126919- école Côte-du-soleil

Un «project definition report» (PDR) a été soumis au ministère de l'Éducation pour les rénovations sismiques de l'école Côte-du-soleil. Suite à cette procédure, le CSF a reçu une entente de ce même ministère qu'il est prêt à signer.

Résolution P-1506-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve la signature du «Capital Project Funding Agreement» numéro 126919, école Côte-du-soleil, et la mise en oeuvre du projet.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.7. Relations publiques

Ce point est sans objet.

7.8. Divers de la gestion

Ce point est sans objet.

8. Politiques

8.1. Politique P-304 Élaboration, adoption et suivi des politiques du CSF

Le président du Comité conseil des politiques prend la parole. Il rapporte que la politique P-304 a fait l'objet d'une révision linguistique suite à une adoption en principe et à une consultation auprès de la communauté.

Résolution P-1507-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte la politique P-304 Élaboration, adoption et suivi des politiques du CSF telle que présentée.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

8.2. Politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail

Cette politique s'adresse au personnel du CSF. Les partenaires communautaires ainsi que le personnel-cadre seront consultés. Le président du Comité des politiques rapporte le travail des membres sur cette politique. La conseillère de la région de la Vallée du Fraser remercie la directrice des Ressources humaines pour son travail.

Résolution P-1508-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail telle que présentée et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires concernés.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

8.3. Politique D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation

En 2010, la décision fut prise d'amalgamer la politique *D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation* à la politique *D-400-2 Inscription des élèves*. À ce moment-là, la politique D-400-1 n'avait pas été formellement annulée. En 2013, la politique D-400-2 a laissé tomber les informations sur les inscriptions pour se pencher seulement sur les Admissions.

Résolution P-1509-05-2015

Que le Conseil d'administration annule formellement la politique *D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation*.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

8.4. Politique D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation

Le président du Comité conseil des politiques rapporte que le Conseil d'administration souhaite l'ébauche d'une nouvelle politique sur les inscriptions.

Résolution P-1510-05-2015

Que le Conseil d'administration invite le secrétaire-trésorier à lui soumettre une nouvelle ébauche d'une politique régissant les inscriptions des élèves au CSF, avec au besoin, des directives administratives (DA) adaptées aux besoins présents du CSF.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

9. Regroupement

9.1. Réseau national des directions générales en éducation (RNDGÉ) – Mario Cyr récipiendaire du prix Edgar-Gallant

M. Mario Cyr, ancien directeur général du CSF, se voit récipiendaire du prix Edgar-Gallant, prix provenant du Réseau national des directions générales en éducation. Le président rapporte de l'honneur que M. Cyr a reçu de la part de ses collègues et le félicite publiquement. Une lettre de félicitations lui sera envoyée pour témoigner de la fierté du CSF.

9.2. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) – Congrès annuel

Le conseiller de la région de l'île de Vancouver Sud, qui représente le CSF auprès de la FNCSF, rapporte la tenue du Congrès annuel de l'organisme à Terre-Neuve. Il invite toutes et tous à s'inscrire le plus tôt possible.

9.3. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) – Prix Robert-Gauthier

La FNCSF lance son appel pour la soumission d'une candidature au 31 août 2015. Le CA en discutera à nouveau à la réunion du mois de juin courant.

10. Divers

10.1. Calendrier du CA 2015-2016

Chaque année, le CA rédige son calendrier en tenant compte du calendrier d'autres organismes, autant provinciales, fédérales que communautaires, tout en tenant compte également des exigences administratives du ministère de l'Éducation.

Résolution P-1511-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte son calendrier 2015-2016 tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

11. Questions du public

M. Joe Pagé, parent d'élève de l'école Jules-Verne: les points soulevés portent sur une lettre au ministère de l'Éducation de la part du CSF, les aménagements de l'école Jules-Verne et sur le transfert d'élèves de 9^e et 10^e années à l'école Jules-Vernes pour l'année scolaire 2015-2016 pour permettre un meilleur environnement pédagogique aux élèves concernés.

Mme Escobedo : celle-ci désire une réponse à sa correspondance au directeur général. Celui-ci lui avait déjà répondu. N'étant pas à l'ordre du jour de la présente réunion, le point soulevé n'est pas discuté.

Questions de M. Lebel, parent de l'école des Pionniers : n'étant pas à l'ordre du jour de la présente réunion, le point soulevé n'est pas discuté.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1512-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 30.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 20 JUIN 2015

Président

Date

Secrétaire trésorier